



LE GUIDE DU DÉCHET VÉGÉTAL

2022

NOUVEAUX JOURS ET NOUVELLE FRÉQUENCE
DE COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

TOUTES LES ASTUCES POUR
LES VALORISER DANS NOS JARDINS

LES VÉGÉTAUX SONT DES RESSOURCES, PAS DES DÉCHETS !

Les déchets végétaux issus du jardin ne font qu'augmenter, entraînant des coûts de transport et de valorisation en hausse constante ainsi qu'un impact négatif sur l'environnement !

Pourtant, les déchets de jardin sont de véritables ressources, entièrement biodégradables et essentielles à la vie du sol. Alors apprenons plutôt à les valoriser au maximum au lieu de les apporter systématiquement en déchèterie ou de les faire collecter à domicile.

Ce guide, réalisé par l'Agglomération Hénin-Carvin et le Symevad, vous présente les techniques complémentaires telles que le paillage, le broyage ou encore la tonte mulching. Pratique, ce guide vous renseignera également sur les conditions d'apport en déchèterie et sur les nouveaux jours de collecte des végétaux.

Bonne lecture !



Christophe PILCH

Président de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin
Maire de Courrèges



Christian MUSIAL

Vice-Président délégué à la Transition écologique
Président du SYMEVAD



Gérard BIZET

Vice-Président délégué à la réduction et à la valorisation des déchets

SOMMAIRE

3 > 13 COMMENT GÉRER SES DÉCHETS DE JARDIN... DANS SON JARDIN !

**14 > 19 NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE
ÉLARGISSEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES
TOUT POUR BIEN S'ORGANISER !**

COMMENT GÉRER SES DÉCHETS DE JARDIN... DANS SON JARDIN !

Pour chaque déchet de jardin, il existe plusieurs techniques complémentaires à utiliser en fonction de votre propre situation.

MÉMO :

TECHNIQUES DE VALORISATION	DÉCHETS		
	TONTES	FEUILLES	BRANCHES
MULCHING P 4			
BROYAGE P 6			
COMPOSTAGE P 8			
PAILLAGE P 12			

LA TONTE MULCHING, OU TONDRE SANS RAMASSER

La tonte mulching est une technique de tonte sans ramassage, qui hache finement les brins d'herbe, en les dispersant sur la pelouse.



POURQUOI DE LA TONTE MULCHING ?



Pour limiter le développement
des herbes indésirables
sur votre pelouse



Pour avoir un engrais naturel gratuit



Pour ne plus avoir de déchets
de tonte

COMMENT FAIRE DE LA TONTE MULCHING ?

Il faut avoir une tondeuse « mulcheuse », ou adapter un kit mulching sur votre tondeuse.

Idéalement, il est préconisé de tondre à 1/3 de la hauteur, à vitesse modérée, sur de l'herbe sèche, en alternant la direction des passages, afin que la coupe soit efficace et la dispersion des fines particules plus homogène.

IDÉE REÇUE « LE MULCHING ASPHYXIE L'HERBE » **NON**

Les brins d'herbe sont hachés tellement finement puis dispersés, que cela contribue à la bonne santé du sol en le nourrissant.



ASTUCE !

Une tondeuse passe plus de temps à attendre dans le garage, qu'à tondre. Alors pourquoi ne pas en faire un usage partagé entre voisins ? Ou alors en acheter une d'occasion ? Cela permettra souvent de bénéficier d'un modèle plus performant, pour moins cher... et d'être totalement en phase avec une démarche « Zéro Déchet ».



La vitesse de pousse entre deux types de gazon peut varier de 1 à 4.
Autant choisir un gazon à croissance lente pour moins de tonte.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour avoir un gazon plus résistant à la sécheresse et avec moins de plantes indésirables, il suffit de pratiquer une tonte haute, à 8 cm par exemple.

LE BROYAGE, GÉRER ET VALORISER SES DÉCHETS ISSUS DE LA TAILLE

Le broyage consiste à réduire sous forme de copeaux, les branches de jardin issues de la taille. On obtient ainsi un broyat.



POURQUOI BROYER ?

Pour faire du paillage au pied des haies ou autour des cultures et des plantes



Pour alimenter votre composteur en matières sèches carbonées



Pour aménager vos allées



COMMENT BROYER ?

Avec un sécateur ou une cisaille :
pour les petites quantités et les
branchages de petits diamètres

Avec une tondeuse :
pour les feuilles mortes et les tailles
de haies (jusqu'à 1 cm de diamètre)

Avec un broyeur : pour les branches
de plus gros diamètre



IDÉE REÇUE « IL EST IMPOSSIBLE D'UTILISER DU BROYAT DE RÉSINEUX »

NON

Le broyat de conifères peut être utilisé au pied des conifères mais aussi des massifs arbustifs. Idéal pour créer des cheminements et garder les pieds au sec.



Le broyage permet
de réduire le volume
des déchets de jardin par 6 !

BRÛLAGE INTERDIT !

Le brûlage à l'air libre des végétaux est strictement interdit en France.

Pour prévenir : Les troubles de voisinage, risques d'incendie, de pollution atmosphérique et la diffusion de produits toxiques.

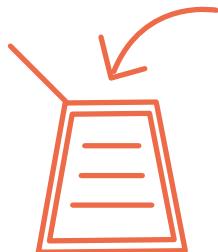
Les contrevenants s'exposent à une amende de

450 €

(article 131-13 du nouveau Code pénal)

LE COMPOSTAGE, TRANSFORMER VOS DÉCHETS EN ENGRAIS NATUREL

Le compostage permet de valoriser sur place, les matières organiques du jardin et de la cuisine, pour les transformer en compost, un engrais naturel.



POURQUOI COMPOSTER ?

Pour améliorer la structure du sol et le rééquilibrer



Pour nourrir et protéger les plantes des maladies



Pour réduire la production de déchets et l'usage de produits phytosanitaires





COMMENT COMPOSTER ?

En fonction de la taille de votre jardin et de la composition de la famille, certaines techniques de compostage sont mieux adaptées.

1 Appartement - 1 à 2 personnes

2 Maison - 2 à 4 personnes
Jardin inférieur à 300 m²

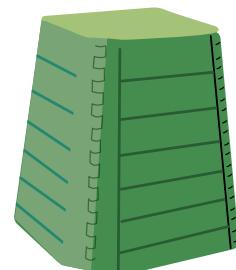
3 Maison - 2 à 4 personnes
Jardin entre 300 et 1 000 m²

4 Maison - 2 à 4 personnes
Jardin supérieur à 1 000 m²

① VERMICOMPOSTEUR



② COMPOSTEUR



③ COMPOST EN PALETTE



④ COMPOST EN TAS

LES 3 RÈGLES D'OR

Mélanger et découper
les apports pour une
« nourriture équilibrée » :
½ matières azotées/humides
et ½ matières carbonées/sèches



Aérer, avec une tige aératrice ou
une fourche, pour apporter l'air
nécessaire et éviter ainsi
les mauvaises odeurs, signe
de fermentation



Humidifier régulièrement pour
maintenir une bonne humidité,
si besoin



ASTUCES!

En découpant les apports en
petits morceaux, vous obtiendrez
plus vite un meilleur compost.

A côté de votre composteur,
vous pouvez stocker de la matière
sèche pour en incorporer à chaque
apport de matière humide.

POUR UN COMPOST RÉUSSI

Ce processus biologique est réalisé par des êtres vivants (bactéries, champignons, vers, insectes, acariens,...) qui comme nous, ont besoin d'air, de nourriture et d'eau pour dégrader les matières.



c'est le temps
moyen qu'il faut
pour obtenir un
compost mûr

EXEMPLES D'APPORTS

MATIÈRES AZOTÉES

vertes et humides :

- Tontes de pelouse
- Feuilles « fraîches »
- Epluchures et déchets de légumes et de fruits
- Marc de café et filtres

MATIÈRES CARBONÉES

brunes et sèches :

- Tailles et branches
- Feuilles mortes et herbes sèches
- Papiers journaux, cartons
- Serviette en papier

IDÉE REÇUE

« LE COMPOST SENT MAUVAIS »

NON

Un bon compost sent l'odeur de sous-bois, d'humus. S'il y a des mauvaises odeurs, c'est que votre compost est trop humide, qu'il manque d'aération ou de matières sèches carbonées.



COMMENT UTILISER SON COMPOST MÛR ?

Soit en surface entre les plantes, sur la pelouse ou au pied des arbres, soit en le mélangeant avec de la terre et du sable pour les jardinières.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Retrouvez toutes les astuces et toutes vos infos utiles pour votre jardin, rendez-vous sur :



www.symevad.org

03 21 74 35 99

 SYMEVAD

LE PAILLAGE, PROTÈGE ET NOURRIT LE SOL

Le paillage consiste à couvrir la terre de matières végétales (feuilles mortes, tailles de haies, copeaux de bois, tonte de gazon, paille,), pour protéger et nourrir votre sol.



POURQUOI FAIRE DU PAILLAGE ?

Pour limiter la pousse des plantes indésirables

Pour réduire les arrosages

Pour éviter le tassemement du sol et l'érosion

Pour enrichir le sol

Pour protéger du froid en hiver et du dessèchement en été

COMMENT FAIRE DU PAILLAGE ?

Pour réaliser votre paillage, vous devez :

- Nettoyer la surface
- Décompacter la terre sans la retourner
- Arroser
- Etaler une couche de paillage homogène, sans l'enfoncer

IDÉE REÇUE
**« LE PAILLAGE TRANSMET
DES MALADIES AUX PLANTES »**

NON

Un paillis bien réalisé stimule les bonnes bactéries et champignons du sol.



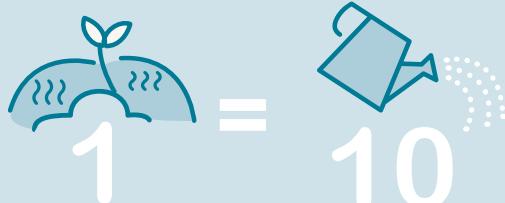
ASTUCE !

POUR LES PLANTES PÉRENNE

comme les rosiers ou les arbustes : pailler en hiver

POUR LES PLANTES ANNUELLES :

pailler après leur plantation



Si selon l'adage

« 1 binage vaut 2 arrosages », sachez que

« 1 paillage vaut 10 arrosages ».



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'épaisseur du paillis dépendra de sa nature :

- **Tonte fraîche** : saupoudrage en couche très mince
- **Tonte après séchage** : couche plus épaisse
- **Bois tendre ou humide** : 2-3 cm
- **Matières sèches** (feuilles mortes...) : 8-10 cm

NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE

ÉLARGISSEMENT DES HORAIRES

D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

TOUT POUR BIEN S'ORGANISER !



0 800 313 249

Service & appel
gratuits

DÉCHETS VERTS :

DES HORAIRES D'OUVERTURE

DES DÉCHÈTERIES ÉLARGIS

GRATUITES

pour les habitants de l'Agglo Hénin-Carvin
(interdites aux entreprises et aux administrés
des autres territoires)

CARVIN | Zone du Château, rue Gutenberg

COURRIÈRES | Rue Raoul Briquet - PA Le Chemy

ÉVIN-MALMAISON | Rue Mirabeau prolongée

HÉNIN-BEAUMONT | Rue Pierre Brossolette

CONDITIONS D'ACCÈS

Accès réservé aux particuliers de la
Communauté d'Agglomération
Hénin-Carvin. En voiture particulière
attelée d'une remorque ou non.

Les véhicules de type fourgon
(+ de 1,80 m de hauteur) sont interdits,
sauf sur présentation d'une autorisation
écrite de la CAHC qui doit être
communiquée 24h à l'avance.

Au premier passage, un justificatif de
domicile sera exigé et un macaron AGGLO
vous sera remis gratuitement
(à présenter à chaque passage).

Apports limités à 1 m³ par jour, par type
de déchets, par ménage. Au-delà, une
autorisation écrite devra être établie par
les services de la CAHC et présentée 24h à
l'avance.

HORAIRES D'OUVERTURE

EVIN-MALMAISON / COURRIÈRES

	1 ^{er} avr. >31 oct.	1 ^{er} nov. >31 mars
Lu.	8h-12h15 / 13h30-19h	9h-12h15 / 13h30-17h
Ma.	13h30-19h	13h30-17h
Me.	9h-12h15 / 13h30-19h	10h-12h15 / 13h30-17h
Je.	9h-12h15	10h-12h15
Ve.	8h-12h15 / 13h30-19h	10h-12h15 / 13h30-17h
Sa.	8h-19h	9h-19h
Di.	8h-13h	10h-12h

CARVIN / HÉNIN-BEAUMONT

	1 ^{er} avr. >31 oct.	1 ^{er} nov. >31 mars
Lu.	8h-12h15 / 13h30-19h	9h-12h15 / 13h30-17h
Ma.	9h-12h15	9h-12h15
Me.	9h-12h15 / 13h30-19h	10h-12h15 / 13h30-17h
Je.	13h30-19h	13h30-17h
Ve.	8h-12h15 / 13h30-19h	10h-12h15 / 13h30-17h
Sa.	8h-19h	9h-19h
Di.	8h-13h	10h-12h

Jours fériés	Ouverture 9h-12h
Fermetures	1 ^{er} mai / 25 décembre / 1 ^{er} janvier

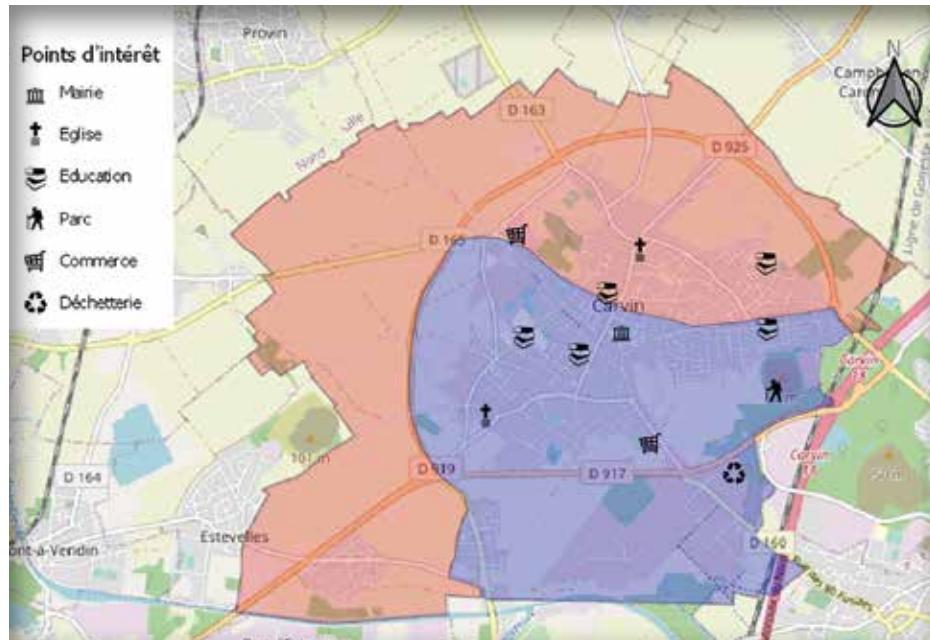


CARVIN (SECTEUR 1)

CHAQUE LUNDI semaine paire

04 avril, 18 avril, 02 mai, 16 mai, 30 mai, 13 juin, 27 juin, 11 juillet, 25 juillet, 08 août,
22 août, 05 septembre, 19 septembre, 03 octobre, 17 octobre, 31 octobre, 14 novembre,
28 novembre.

AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE	RUE DE LA CONVENTION	RUE MAXIMILIEN ROBESPIERRE
CHEMIN D'ASSONVILLE	RUE DE LA PEINE	RUE MOSTAGANEM
CHEMIN DE LA MARLIÈRE	RUE DE LA ROCHELLE	RUE ORAN
CHEMIN DES MILLIONNAIRES	RUE DE PROVIN	RUE PABLO NERUDA
CHEMIN DES POSTES	RUE DE ROYAN	RUE PAUL ÉLUARD
CHEMIN DU FERMONT	RUE DE SAINT-MALO	RUE PAUL VERLAINE
CHEMIN VERT	RUE DE SAINT-PAUL	RUE PHILIPPEVILLE
CITÉ DE L'ENTRÉE DU BOIS	RUE DEBUSSY	RUE ROMAIN ROLLAND
CONTOUR DE L'ÉGLISE	RUE DES BLEUETS	RUE SALVADOR ALLENDE
DOMAINE DU CARILLONNEUR	RUE DES COQUELICOTS	RUE SÉRAPHIN CORDIER
HAMEAU MAGENTA	RUE DES DÉPORTÉS	RUE SÉTIF
HAMEAU SAINTE-BARBE	RUE DES ÉCUSSONS	RUE TLEMcen
IMPASSE ELSA TRIOLET	RUE DES EDELWEISS	RUE VICTOR HUGO
IMPASSE FOCH	RUE DES ÉGLISSIONS	RUELLE DE CARNIN
IMPASSE GRAVELAINE	RUE DES HORTENSIAS	
IMPASSE PAUL ÉLUARD	RUE DES IRIS	
PLACE GEORGES COUTHON	RUE DES JACOBINS	
PLACE JULES GUESDE	RUE DES LAVANDES	
ROUTE D'ANNOEULLIN	RUE DES MAGNOLIAS	
ROUTE D'ESTEVELLES	RUE DES MARGUERITES	
ROUTE DE CARNIN	RUE DES MILLIONNAIRES	
ROUTE DE LENS	RUE DES MYOSOTIS	
ROUTE DE MEURCHIN	RUE DES NONETTES	
ROUTE DE PROVIN	RUE DES PIVOINES	
RUE ANATOLE FRANCE	RUE DES PRIMEVÈRES	
RUE ANNE FRANK	RUE DES ROSES	
RUE ANTOINE SAINT-JUST	RUE DES SABLES D'OLONNE	
RUE ANTOINE-LAURENT DE LAVOISIER	RUE DU GIBET	
RUE BARBUSSE PROLONGÉE	RUE DU MARÉCHAL FOCH	
RUE BATNA	RUE DU VERT GALANT	
RUE BISKRA	RUE DUNKERQUE	
RUE BLIDA	RUE ELSA TRIOLET	
RUE BONE	RUE ÉMILE VERHAEREN	
RUE BUQUEUX	RUE ÉTIENNE DOLET	
RUE CAMILLE DESMOULINS	RUE GEORGES-JACQUES DANTON	
RUE CHARLES BAUDELAIRE	RUE GILBERT ROMME	
RUE CHARLES EUGÈNE BAGGIO	RUE GRACCUS BABEUF	
RUE CLAUDE CHAPPE	RUE HECTOR BERLIOZ	
RUE CLAUDE DEBUSSY	RUE HENRI BARBUSSE	
RUE D'AGADIR	RUE JACQUES PR VERT	
RUE D'ORLÉANSVILLE	RUE JEAN MOULIN	
RUE DE BOULOGNE	RUE JEAN-PAUL MARAT	
RUE DE CALAIS	RUE JULES VALLÉS	
RUE DE CLARIEUX	RUE LAMARTINE	
RUE DE L'ABBÉ PIERRE	RUE LÉONINE STIENNE	
RUE DE L'AVENIR	RUE LOUISE MICHEL	
RUE DE L'ÉGALITÉ	RUE MARCEL PAGNOL	
RUE DE LA BAULE	RUE MASCARA	
RUE DE LA BRIQUE	RUE MAURICE RAVEL	



CARVIN (● SECTEUR 2, suite page suivante)

CHAQUE MARDI semaine paire

**05 avril, 19 avril, 03 mai, 17 mai, 31 mai, 14 juin, 28 juin, 12 juillet, 26 juillet, 09 août,
23 août, 06 septembre, 20 septembre, 04 octobre, 18 octobre, 01 novembre, 15 novembre,
29 novembre.**

ALLÉE DES TILLEULS
AVENUE MICHEL MONTAIGNE
BATTERIE D'OIGNIES
BOULEVARD DE LA JUSTICE
CHANGEUR DE CARVIN
CHEMIN D'ARDEQUIN
CHEMIN D'ESTEVELLES
CHEMIN DE LA FRETE
CHEMIN DE WILLERVAL
CHEMIN DES POSTES
CHEMIN DES PRÉAUX
CHEMIN DU MITAN
CHEMIN DU MOULIN
CHEMIN DU PONT DES PIFS
CHEMIN DU RONCHOIS
CHEMIN DU TERRIL
CHEMIN RURAL D'EPINOY À LA
BATTERIE D'OIGNIES
CHEMIN WACHEUX
CITÉ DES TRAVAILLEURS

CITÉ NOTRE-DAME
COUR DESWARTES
DOMAINE DES TROIS HÊTRES
IMPASSE BOILEAU
IMPASSE CARLOS
IMPASSE CROIX MORIN
IMPASSE DE LA GARE
IMPASSE DES FUSILLÉS
IMPASSE FLORENT EVRARD
IMPASSE MORIN
IMPASSE WILMOT
LIEU-DIT LES PRÉAUX
PETIT CHEMIN DU RONCHOIS
PLACE DE LA GARE
PLACE ÉMILE BASLY
PLACE JEAN JAURÉS
PLACE LÉON GAMBIETTA
PLACE MATTEOTTI
RÉSIDENCE CONCORDE
ROUTE D'OIGNIES

ROUTE DE COURRIÈRES
ROUTE DE LENS
ROUTE DE MEURCHIN
RUE ALBERT EINSTEIN
RUE ALEXANDRE DUMAS
RUE ALFRED HAVEZ
RUE AMBROISE PARÉ
RUE ANDRÉ LE NÔTRE
RUE ARTHUR LAMENDIN
RUE ARTHUR THOREL
RUE CASIMIR BEUGNET
RUE CHARLES MONTESQUIEU
RUE CHARLES TELLIER
RUE CYPRÉN QUINET
RUE D'ARGELÈS
RUE D'OLORON
RUE DE BAYONNE
RUE DE BIARRITZ
RUE DE CASTELNOU
RUE DE CÉRET



CARVIN (SECTEUR 2, la suite)

CHAQUE MARDI semaine paire

05 avril, 19 avril, 03 mai, 17 mai, 31 mai, 14 juin, 28 juin, 12 juillet, 26 juillet, 09 août,
23 août, 06 septembre, 20 septembre, 04 octobre, 18 octobre, 01 novembre, 15 novembre,
29 novembre.

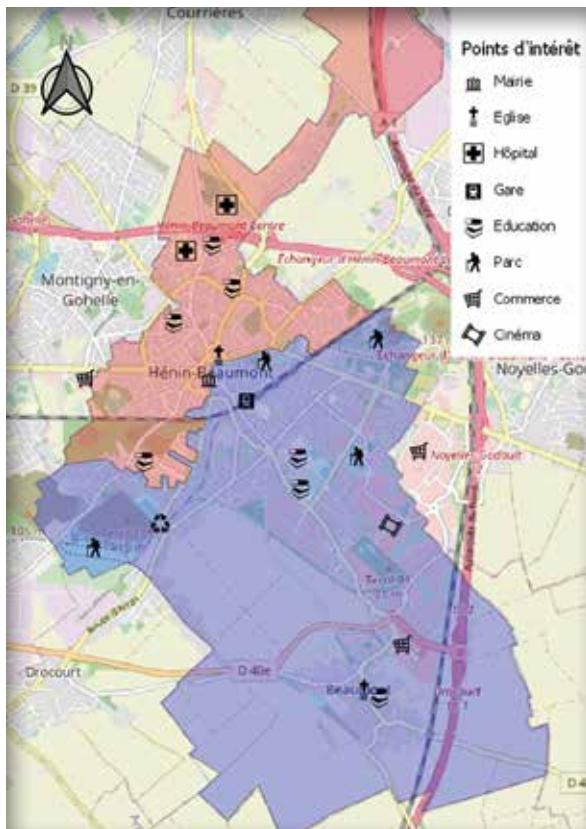
RUE DE L'INDUSTRIE	RUE DES TROËNES	RUE JEAN MOULIN
RUE DE LA DÉÛLE	RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	RUE JEAN RACINE
RUE DE LA GARE	RUE DU 19 MARS 1962	RUE JEAN-BAPTISTE MOLIÈRE
RUE DE LA GARE PROLONGÉE	RUE DU 8 MAI 1945	RUE JEAN-HONORÉ FRAGONARD
RUE DE LA MALADRERIE	RUE DU CARREAU DE LA FOSSE 12	RUE JOSEPH LEGRAND
RUE DE LA NAPOULE	RUE DU CRÉDIT	RUE JULES FERRY
RUE DE LA PALMERAIE	RUE DU DOCTEUR	RUE L'ABBÉ LEMIRE
RUE DE LA PEINE	RUE DU FAMILIA	RUE LÉON DELFOSSE
RUE DE LA PLAINE	RUE DU FAUX PUITS	RUE LÉON JOUHAUX
RUE DE MANDELIEU	RUE DU FAUX PUITS PROLONGÉE	RUE LOUIS JOSEPH GAY-LUSSAC
RUE DE MONTAUBAN	RUE DU FOYER	RUE LOUIS PASTEUR
RUE DE PERPIGNAN	RUE DU LIEUTENANT GIARD	RUE MARCEL CABIDU
RUE DE PRADES	RUE DU MARAIS	RUE MAURICE ALLAIS
RUE DE PROVIN	RUE DU MARÉCHAL JOFFRE	RUE OISEAUX
RUE DE PROVIN PROLONGÉE	RUE DU MONT PALETTE	RUE PABLO PICASSO
RUE DE TARBES	RUE DU MONT SOLAU	RUE PIERRE CORNEILLE
RUE DE TOULOUSE	RUE DU PONT DE GRÉS	RUE PIERRE ET MARIE CURIE
RUE DELVAL	RUE DU PROGRÈS	RUE PIERRE RONSARD
RUE DENIS PAPIN	RUE DU PUITS	RUE PIERRE-SIMON LAPLACE
RUE DES ACACIAS	RUE DU TILLOY	RUE RAOUL BRIQUET
RUE DES ALBATROS	RUE DU TOUR D'HORLOGE	RUE RENÉ CASSIN
RUE DES BENGALIS	RUE DU VERMETZ	RUE RENÉ DESCARTES
RUE DES BOUVREUILS	RUE DU VERMETZ PROLONGÉE	RUE SAINT-DRUON
RUE DES CHARDONNERETS	RUE DU VIEUX CHÂTEAU	RUE SAINT-JEAN
RUE DES CHARMES	RUE DU VIEUX CHÂTEAU PROLONGÉE	RUE SIMON
RUE DES COLIBRIS	RUE DULCIE SEPTEMBRE	RUE STENDHAL
RUE DES COLOMBES	RUE ÉDOUARD MANET	RUE THIBAUT
RUE DES COVERTS	RUE ÉDOUARD PLACHEZ	RUE URIANE SORRIAUX
RUE DES CORMORANS	RUE ÉLIE CARTAN	RUE VICTOR HUGO
RUE DES DÉPORTÉS	RUE ELSA TRIOLET	RUE VOLTAIRE
RUE DES EIDERS	RUE ÉMILE ZOLA	RUELLE DE LA PLAINE
RUE DES ÉPERVIERS	RUE ERNEST RENAN	RUELLE DES PETITS CHIENS
RUE DES FRÉGATES	RUE ÉUGÈNE DELACROIX	RUELLE SAINTE-CATHERINE
RUE DES FUSILLÉS	RUE FAÇADE	SENTIER DES MULETS
RUE DES GEAIS	RUE FAUVETTES	SENTIER DU MONT SOLAU
RUE DES GOÉLANDS	RUE FERDINAND BUISSON	VOIE DENIS PAPIN
RUE DES HÉRONS	RUE FLORENT EVRARD	
RUE DES HIRONDELLES	RUE FOUGERON	
RUE DES LILAS	RUE FRANCIS DE PRÉSSENSÉ	
RUE DES LORIOTS	RUE FRANCISCO FERRER	
RUE DES MARTINETS	RUE FRANÇOIS RABELAIS	
RUE DES MERLES	RUE FRANÇOIS VILLON	
RUE DES MÉSANGES	RUE GA	
RUE DES MOUETTES	RUE GABRIEL THOUIN	
RUE DES NONETTES	RUE GEORGES DELBARD	
RUE DES PAPILLONS	RUE GUTENBERG	
RUE DES PINSONS	RUE HONORÉ DE BALZAC	
RUE DES ROSSIGNOLS	RUE JEAN DE LA FONTAINE	
RUE DES ROUGES-GORGES	RUE JEAN MACÉ	



HÉNIN-BEAUMONT (● SECTEUR 1, suite page suivante)

CHAQUE VENDREDI semaine paire

08 avril, 22 avril, 06 mai, 20 mai, 03 juin, 17 juin, 01 juillet, 15 juillet, 29 juillet,
 12 août, 26 août, 09 septembre, 23 septembre, 07 octobre, 21 octobre, 04 novembre,
 18 novembre.



Points d'intérêt	
Marie	CC SELLIER
Église	CHEMIN DE BUISSÉ
Hôpital	CHEMIN DE JERUSALEM
Gare	CITÉ CALONNE
Education	CITÉ ST ROCH
Parc	CITÉ THIBAUT
Commerce	CORON CREPIN
Cinéma	CORON DU PARADIS
	CORON RAMON
	COUR LEMIRE
	IMPASSE DE BUISSÉ
	IMPASSE MASCLÉT
	IMPASSE ST GENEVIEVE
	PLACE BRUNEAU
	PLACE PÉSEMARD
	PLACE WAGON
	R J GUESDE
	R LOUBET
	R SCHUMAN
	RC DESMOULINS
	RC WILLEFERT
	ROUTE DE COURRIÈRES
	RR NAPOLEON DEMARQUETTE
	RUE A BRIAN
	RUE ALBERT CAMUS
	RUE AMPERE
	RUE B ALBCHET
	RUE BLERIOT
	RUE BUFFON
	RUE CARPENTIER
	RUE CH HUMEZ
	RUE CHARLES NICOLLE
	RUE CHRISTOPHE
	RUE CONCHALI
	RUE CONCORDE
	RUE CRETE DE VIMY
	RUE DE BOUCHEUIL
	RUE DE DOCTEUR COLLE
	RUE DE DOCTEUR FLEMING
	RUE DE DOURGES
	RUE DE HARNES
	RUE DE L'ABBAYE
	RUE DE L'ABREUVOIR
	RUE DE L'ÉGALITE
	RUE DE L'ÉGLISE
	RUE DE L'HUMANITÉ
	RUE DE LA SOMME

AVENUE DES DÉPORTÉS
 AVENUE WILLY BRANDT
 AVENUE DES FUSILLÉS
 AVENUE DU MARÉCHAL LECLERC
 AVENUE SALENRO
 AVENUE VICTOR HUGO
 BD 6 JUIN 1944
 BD DES NATIONS
 BD DU PRESIDENT SALVADOR
 ALLENDÉ
 BD E BASLY

BD FAILLIERES
 BD G EINSENOWER
 BD G PERI
 BD GENERAL DE GAULLE
 BD KENNEDY
 BD MARÉCHAL FOCH
 BD MARÉCHAL GALLEINI
 BD MARÉCHAL JOFFRE
 BD MCHE LECLERQ
 BD NOTRE DAME DE LORETTE
 BD WISTON CHURCHILL



HÉNIN-BEAUMONT (● SECTEUR 1, la suite)

CHAQUE VENDREDI semaine paire

08 avril, 22 avril, 06 mai, 20 mai, 03 juin, 17 juin, 01 juillet, 15 juillet, 29 juillet,
12 août, 26 août, 09 septembre, 23 septembre, 07 octobre, 21 octobre, 04 novembre,
18 novembre.

RUE DE LAENNEC
RUE DE MONTPENCHER
RUE DES AUBEPINES
RUE DES BLEUETS
RUE DES BONS ENFANTS
RUE DES CAMANILES
RUE DES CAPUCINES
RUE DES COQUELICOTS
RUE DES EGLANTINES
RUE DES GIRONDINS
RUE DES GLYCINES
RUE DES PAQUERETTES
RUE DES PERVENCHES
RUE DES PRIMEVÈRES
RUE DES SAINTE BARBE
RUE DES VIOLETTES
RUE DIDEROT
RUE DU 11 NOVEMBRE
RUE DU 4 SEPTEMBRE
RUE DU 8 MAI
RUE DU C TONING
RUE DU COLLE
RUE DU MARAIS
RUE E DOLET
RUE ELIE GRUYELLE
RUE ETIENNE D'ORVES
RUE F FAURE

RUE FAIDBERBE
RUE FE DOUAUMONT
RUE FENELUN
RUE GAMMETTE
RUE GÉNÉRAL DELESTRAINT
RUE GOURIET
RUE HENOCQ
RUE HENRI DUNANT
RUE HOCHÉ
RUE J DOMAGALLA
RUE J PREVERT
RUE JACQUES MONOD
RUE JB LEBAS
RUE JEAN MOULIN
RUE JJ ROUSSEAU
RUE KOENING
RUE LAMARTINE
RUE LAMENDIN
RUE LAVOISIER
RUE LEDRU ROLLIN
RUE LÉON BLUM
RUE LÉON JOUHAUX
RUE LÉON PRUVOST
RUE LERNOULD
RUE LUCAS
RUE M PROUST
RUE MALADERIE

RUE MARÉCHAL DE LATTRE
RUE MARÉCHAL GALLIENI
RUE MARNE
RUE MASCLÉT
RUE MARÉCHAL JUIN
RUE MEUSE
RUE MIRABEAU
RUE MOINEAUX
RUE MOLIÈRE
RUE MOREAU
RUE OCTAVE LEGRAND
RUE P CURIE
RUE PARMENTIER
RUE PASTEUR
RUE PICTON
RUE ROBERT AYLE
RUE ROGER MARCEAU
RUE RV COUTURIER
RUE SAMBRE
RUE SORRIAUX
RUE VALPARAISO
RUE VERDUN
RUE VOLTAIRE
RUELLE LA GRANGE
RV MATH
SQUARE LOUIS BRAILLE
VOIE DES HAUTS MARCHE



HÉNIN-BEAUMONT (● SECTEUR 2, suite page suivante)

CHAQUE JEUDI semaine paire

07 avril, 21 avril, 05 mai, 19 mai, 02 juin, 16 juin, 30 juin, 14 juillet, 28 juillet, 11 août,
25 août, 08 septembre, 22 septembre, 06 octobre, 20 octobre, 03 novembre, 17 novembre.

AVENUE DU BORD DES EAUX
BOULEVARD A SCHWEITZER
BOULEVARD ALEXANDRE DUMAS
BOULEVARD CH FONTAINE
BOULEVARD DE HERNE
BOULEVARD DE KONIN
BOULEVARD DE WAHFIELD
BOULEVARD DES FRÈRES HERBAUT
BOULEVARD DES FRÈRES DELRUE
BOULEVARD DES FRÈRES LETERME

BOULEVARD DES USINES
BOULEVARD DU 19 MARS 1962
BOULEVARD EDOUARD BRANLY
BOULEVARD FERDINAND DE LESSEPS
BOULEVARD FERNAND
DARCHICOURT
BOULEVARD JACQUES PIETTE
BOULEVARD LEOPOLD SEDAR
SENGHOR
BOULEVARD LOUIS SCREVE

BOULEVARD MIROSLAW HOLLER
BOULEVARD PIERRE MENDES
FRANCE
BOULEVARD RUFISQUE
CHEMIN DE COURCELLES
CHEMIN DE NOYELLES
CHEMIN DE TOURNAI
CHEMIN VILAIN
CITÉ DE CROIX
CITÉ ST HENRIETTE



HÉNIN-BEAUMONT (SECTEUR 2, la suite)

CHAQUE JEUDI semaine paire

**07 avril, 21 avril, 05 mai, 19 mai, 02 juin, 16 juin, 30 juin, 14 juillet, 28 juillet, 11 août,
25 août, 08 septembre, 22 septembre, 06 octobre, 20 octobre, 03 novembre, 17 novembre.**

CORON LEFEBVRE	RUE DE LA SCARPE	RUE MAUPASSANT
CORON RENAUD	RUE DE LA TERNOISE	RUE MELUSINE
COTTAGE DU BORD DES EAUX	RUE DE LA TOUR	RUE MERMOZ
IMPASSE CAPRON	RUE DE QUIERY	RUE MICHELET
IMPASSE DE QUIERY	RUE DES CHAUFFOURS	RUE P BONNARD
IMPASSE DUBOIS	RUE DU G DE GAULLE	RUE PASCAL
IMPASSE PEUCHIN	RUE DU JEU DE BALLE	RUE PAUL BERT
PLACE LYAUTAY	RUE DU TILLOY	RUE PAUL CEZANNE
RÉSIDENCE DEL NEGRO	RUE DU VIEUX MOULIN	RUE PHILIBERT ROBIAUD
RÉSIDENCE LOPOFA	RUE EDOUARD DUHAMEL	RUE PIERRE BROSOLETTE
RÉSIDENCE RUFISQUE	RUE ÉMILE ZOLA	RUE PIERRE DE COUBERTIN
RUE A BAUDET	RUE ERNEST COOL	RUE PIERRE LOTI
RUE A COPIN	RUE EUGENE THOMAS	RUE PIERRE TERNIER
RUE A MUSSET	RUE FILLOT	RUE PROMPER
RUE A PANTIGNY	RUE FLORENT ET RAOUL EVRARD	RUE R CASSIN
RUE A THIERRY	RUE FRANCOIS KMICIEK	RUE R ROBINET
RUE ADRIEN THOREZ	RUE G BIZET	RUE R ROLLOT
RUE AMBROISE PARÉ	RUE G CAPELLE	RUE ROBERT SALÉ
RUE ANATOLE FRANCE	RUE G GILLERON	RUE ROSTAND
RUE BADENES	RUE G SAND	RUE SCHOELCHER
RUE BALZAC	RUE GUSTAVE DELORY	RUE SERGE HAVET
RUE BASLY	RUE GUY POLLET	RUE ST EXUPERY
RUE C APOLLINAIRE	RUE GUYNEMER	RUE ST MARTIN
RUE CALONNE	RUE HECTOR BERLIOZ	RUE STABLINKI
RUE CERVANTES	RUE HENRI BARBUSSE	RUE STEPHANE KUBIAK
RUE CH FAVART	RUE HENRI BOUCHER	RUE T GAUTIER
RUE CHARLES DEMUYCK	RUE HENRI CAUPIN	RUE TEODOROWICZ
RUE CHARLES GOUNOD	RUE HENRI MATISSE	RUE TOULOUSE LAUTREC
RUE CLAUDE DEBUSSY	RUE HONORE	RUE TURBANT
RUE CLAUDE MONET	RUE J DEBRAS	RUE VAN GOGH
RUE CLEMENCEAU	RUE J FONTAINE	RUE VEDRINES
RUE COLONEL ROMANS PETIT	RUE J HAUCHART	RUE VERLAINE
RUE COPERNIC	RUE J KOLASA	RUE VOISIN
RUE D'AUVERGNE	RUE JB LEMAIRE	RUE Z DOMININSK
RUE DAUPHINE	RUE JEAN FROISSART	RUE ZAMENHOF
RUE DE DOUAI	RUE JEAN MACÉ	
RUE DE L'ATLANDIDE	RUE JULES FERRY	
RUE DE L'AUTHIE	RUE JULES VERNES	
RUE DE L'ESCAUT	RUE LA BRUYÈRE	
RUE DE L'ILLIADE	RUE LAURENCIN	
RUE DE L'INDUSTRIE	RUE LAZARE CARNOT	
RUE DE L'ODYSSEE	RUE LEONCE DEBEAUMONT	
RUE DE LA CALIPSO	RUE LOUIS MICHEL	
RUE DE LA CANCHE	RUE M AUTEM	
RUE DE LA COURSE	RUE M BASTIE	
RUE DE LA FONTAINE	RUE M BERTHELOT	
RUE DE LA FOUGERE	RUE M PARENT	
RUE DE LA LICORNE	RUE M RAVEL	
RUE DE LA MALADRERIE	RUE MARCEL LABOUREUR	
RUE DE LA MURENE	RUE MARGILLOTS	



COURRIÈRES

CHAQUE MERCREDI semaine paire

06 avril, 20 avril, 04 mai, 18 mai, 01 juin, 15 juin, 29 juin, 13 juillet, 27 juillet, 10 août, 24 août, 07 septembre, 21 septembre, 05 octobre, 19 octobre, 02 novembre, 16 novembre, 30 novembre.

Cas particulier pour :

Chemin du halage CHAQUE VENDREDI semaine impaire

1^{er} avril, 15 avril, 29 avril, 13 mai, 27 mai, 10 juin, 24 juin, 08 juillet, 22 juillet, 05 août, 19 août, 2 septembre, 16 septembre, 30 septembre, 14 octobre, 28 octobre, 11 novembre, 25 novembre.



DOURGES

CHAQUE MERCREDI semaine impaire

13 avril, 27 avril, 11 mai, 25 mai, 08 juin, 22 juin, 06 juillet, 20 juillet, 03 août, 17 août, 31 août, 14 septembre, 28 septembre, 12 octobre, 26 octobre, 09 novembre, 23 novembre.

Cas particulier pour :

Rues : Aristide Briand, de Dourges, des Cheminots

Cités Robert, Eugène Wagner et Léon Blum

CHAQUE VENDREDI semaine paire

08 avril, 22 avril, 06 mai, 20 mai, 03 juin, 17 juin, 01 juillet, 15 juillet, 29 juillet, 12 août, 26 août, 09 septembre, 23 septembre, 07 octobre, 21 octobre, 04 novembre, 18 novembre.



BOIS-BERNARD COURCELLES-LÈS-LENS ROUVROY

CHAQUE MARDI semaine impaire

12 avril, 26 avril, 10 mai, 24 mai, 07 juin, 21 juin, 05 juillet, 19 juillet, 02 août, 16 août, 30 août, 13 septembre, 27 septembre, 11 octobre, 25 octobre, 08 novembre, 22 novembre.



OIGNIES

CHAQUE VENDREDI semaine impaire

1^{er} avril, 15 avril, 29 avril, 13 mai, 27 mai, 10 juin, 24 juin, 08 juillet, 22 juillet, 05 août, 19 août, 2 septembre, 16 septembre, 30 septembre, 14 octobre, 28 octobre, 11 novembre, 25 novembre.



MONTIGNY-EN-GOHELLE

CHAQUE LUNDI semaine paire

04 avril, 18 avril, 02 mai, 16 mai, 30 mai, 13 juin, 27 juin, 11 juillet, 25 juillet, 08 août, 22 août, 05 septembre, 19 septembre, 03 octobre, 17 octobre, 31 octobre, 14 novembre, 28 novembre.



ÉVIN-MALMAISON LEFOREST

CHAQUE LUNDI semaine impaire

11 avril, 25 avril, 9 mai, 23 mai, 06 juin, 20 juin, 04 juillet, 18 juillet, 1^{er} août, 15 août, 29 août, 12 septembre, 26 septembre, 10 octobre, 24 octobre, 07 novembre, 21 novembre.



NOYELLES-GODAULT

CHAQUE MERCREDI semaine impaire

13 avril, 27 avril, 11 mai, 25 mai, 08 juin, 22 juin, 06 juillet, 20 juillet, 03 août, 17 août, 31 août, 14 septembre, 28 septembre, 12 octobre, 26 octobre, 09 novembre, 23 novembre.

Cas particulier pour :

Chemin de Tournai et cité du Pévelois CHAQUE VENDREDI semaine paire

08 avril, 22 avril, 06 mai, 20 mai, 03 juin, 17 juin, 01 juillet, 15 juillet, 29 juillet, 12 août, 26 août, 09 septembre, 23 septembre, 07 octobre, 21 octobre, 04 novembre, 18 novembre.



LIBERCOURT

CHAQUE JEUDI semaine impaire

14 avril, 28 avril, 12 mai, 26 mai, 09 juin, 23 juin, 07 juillet, 21 juillet, 04 août, 18 août, 1^{er} septembre, 15 septembre, 29 septembre, 13 octobre, 27 octobre, 10 novembre, 24 novembre.



DROCOURT

CHAQUE JEUDI semaine impaire

14 avril, 28 avril, 12 mai, 26 mai, 09 juin, 23 juin, 07 juillet, 21 juillet, 04 août, 18 août, 1^{er} septembre, 15 septembre, 29 septembre, 13 octobre, 27 octobre, 10 novembre, 24 novembre.

Cas particulier pour :

Rue Lafontaine et l'Impasse Charles Perrault (Drocourt/Hénin Beaumont)

CHAQUE VENDREDI semaine paire

08 avril, 22 avril, 06 mai, 20 mai, 03 juin, 17 juin, 01 juillet, 15 juillet, 29 juillet, 12 août, 26 août, 09 septembre, 23 septembre, 07 octobre, 21 octobre, 04 novembre, 18 novembre.



RETRouvez

**LES NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE
PAR VILLE ET PAR SECTEUR**

**LES HORAIRES D'OUVERTURE ÉLARGIS
DES DÉCHÈTERIES**

www.agglo-henincarvin.fr

